

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-23-1160 du 15/09/2023

Arrêté du 15 septembre 2023

ARRÊTÉ PORTANT PROMOTION ET AFFECTATION D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES

Délégation encadrement supérieur et Talents

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte promotion et affectation d'administrateurs des Finances publiques.

Date d'application : 01/10/2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT PROMOTION ET AFFECTATION D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT PROMOTION ET AFFECTATION D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

portant promotion et affectation d'administrateurs des Finances publiques

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2019 modifié portant organisation de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2022 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;

Vu la demande des intéressés.

ARRÊTE :

Article premier

M. Charles LERAY, administrateur des Finances publiques adjoint, 5^{ème} échelon, affecté à la Direction départementale des Finances publiques de la Haute-Vienne, est promu administrateur des Finances publiques, classé au 3^{ème} échelon de ce grade et affecté en qualité de comptable, responsable de la paie départementale d'Ille-et-Vilaine à compter du 15 octobre 2023.

Article 2

M^{me} Christine NELSON, administratrice des Finances publiques, 4^{ème} échelon, actuellement détachée auprès de l'agence comptable des services industriels de l'armement, est réintégrée dans son corps d'origine et affectée dans les services centraux de la Direction générale des Finances publiques à compter du 1^{er} octobre 2023.

Article 3

M. Michel RUIZ, administrateur des Finances publiques, 5^{ème} échelon, actuellement en disponibilité, est réintégré dans son corps d'origine et affecté à la Direction départementale des Finances publiques des Alpes-Maritimes, à compter du 1^{er} octobre 2023.

Article 4

M. Baptiste WELLER, administrateur des Finances publiques adjoint, 6^{ème} échelon, affecté dans les services centraux de la Direction générale des Finances publiques, est promu administrateur des Finances publiques, classé au 3^{ème} échelon de ce grade et affecté à la Direction départementale des Finances publiques de Seine-Saint-Denis, à compter du 16 octobre 2023.

Article 5

Le Directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 15 SEPTEMBRE 2023

POUR LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET
DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
ET PAR DÉLÉGATION
L'ADMINISTRATRICE DE L'ÉTAT DU 2^{ÈME} GRADE
DÉLÉGUÉE ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET TALENTS

VÉRONIQUE BONCHE-ALQUIER

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756